Prestations intellectuelles

REGION DU CENTRE

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES PRESTATAIRES/FOURNISSEURS DE LA COMMUNE DE TANGHIN-DASSOURI AU TITRE DU BUDGET COMMUNAL GESTION 2025

Avis à manifestation d'intérêts N°2025-02/CTGD/M/SG/PRCP

- 1- Dans le cadre de l'exécution du budget communal gestion 2025, la commune de Tanghin-Dassouri lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de son répertoire des fournisseurs/prestataires pour la gestion 2025.
- 2- L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs/prestataires que la commune de Tanghin-Dassouri pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et des prestations de service.
- 3- Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

I- Fournitures:

- Acquisition d'huile;
- Acquisition de semences ;
- Acquisition d'engrais et de fumier ;
- Acquisition d'imprimés administratifs;
- Acquisition de timbres communaux;
- Acquisition de bacs à ordures et des cantines

II- Prestation de service:

- Location de salles ;
- Entretien bâtiment ;
- Entretien et réparation des tricycles de la mairie.
- 4- Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données des prestataires/fournisseurs 2025 de la commune de Tanghin-Dassouri ».
- 5- Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire:
- Le domaine principal de soumission,
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques,
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu,
- Un contact téléphonique permanent.
- 6- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marches au sein de la mairie de Tanghin-Dassouri ou appeler au numéro 78306601/67052080.
- 7- Les offres doivent être libellées en langue française et comporteront deux (02) exemplaires dont un (01) original et une (01) copie et déposée au secrétariat du Secrétaire Général de la mairie de Tanghin-Dassouri au plus tard le <u>06/06/2025 à 09 heures 00 TU..</u>
- 8- Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
- 9- La mairie se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés

Bernard W. SAWADOGO